

# Du nouveau contre le projet de décharge à Saint-Escobille : Franck Marlin en appelle au ministre de l'Environnement

**Le projet de création d'un centre d'enfouissement des déchets** sur une plaine fertile et au-dessus d'une nappe phréatique qui alimente en eau potable 1,4 million d'habitants répartis sur 681 communes commence à faire l'unanimité contre lui.

Les opposants à cette méga-décharge située à Saint-Escobille ont remporté une bataille la semaine dernière.

En effet, suite à l'intervention de l'ADSE, un amendement a été voté jeudi 26 novembre à la Région dans le cadre du

Plan Régional d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilé (PREDMA) précisant qu'ils émettaient *“un avis négatif compte tenu des risques environnementaux importants sur ces sites concernés par les projets de création de centre d'enfouissement à Saint-Escobille et Groslieu. Cet avis est important pour nous-mêmes s'il n'empêche pas le Préfet de continuer à qualifier le projet de Projet d'Intérêt Général. Cela nous donne un argument supplémentaire dans le cadre de notre recours ; je sais qu'il existe en France au moins*

*une décharge qui a été évitée du fait qu'elle ait été refusée par un tel plan. Il faut continuer à tous nous mobiliser”*, déclarait Marie-Josèphe Mazure, présidente de l'ADSE et maire de Mérobert. Au lendemain de cette décision, Franck Marlin, pour sa part, est intervenu auprès du ministre de l'Environnement, Jean-Louis Borloo, pour lui demander de stopper ce projet qui va à l'encontre des règles élémentaires de protection de l'environnement. A suivre.

**ADSE : 01 69 95 31 32.**

**[www.adse-saintescobille.com](http://www.adse-saintescobille.com)**